L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 24 MARS 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

A l'heure qu'il est l'abonnement à l'Opéra est comme suit, pour la saison 1892-1893 :

5 loges d'avant-scène,
10 baignoires,
19 loges grillées,
17 loges découvertes,
74 parquets,

donnant un total de $28,541 63, auquel il faut ajouter les $8,000 de souscription du Club de l'Opéra; total général : $36,541 63.

Ce premier résultat, obtenu en quelques heures, sans aucune sollicitation ; alors que la plupart ignoraient même quel directeur serait à la tête de l'entreprise, et que bien des crédules la voyaient déjà compromise entre des mains absolument inhabiles, ce premier résultat, disons-nous, est des plus encourageants.

Il en ressort forcément cette conclusion que le public de la Nouvelle-Orléans n'oublie pas les nombreux efforts de M. Maugé et les excellents éléments qui figuraient dans la récente troupe.

Ce public dont la conviction est par fois lente à se faire, demeure persuadé aujourd'hui qu'il est dangereux en matière de théâtre de courir les aventures et de s'en fier à des prétendants, grisés d'eux mêmes, et dont l'insuffisance n'est égalée que par leur suffisance.

Cela n'a pas besoin d'être démontré, n'est-ce pas? C'est surtout en telle matière qu'il est dangereux de faire confusion entre vessie et lanternes.

Un directeur est là qui a acquis de l'expérience, en la payant de ses deniers, et chèrement aussi ; la prudence la plus ordinaire conseille de le garder à son poste, tant qu'il y fera preuve de connaissance de son terrain.

C'est l'opinion de la masse, et à cette opinion s'est sagement rangé le conseil de direction de l'Association de l'Opéra.

Cette Association a mieux fait encore. Comprenant enfin que ce privilège de la direction, limité à une seule saison, créait de sérieux dangers périls, elle s'est enfin décidée à étendre son bail à trois ans. Excellent pas en avant et que nous avons réitérément conseillé, demandé.

En effet cette instabilité de l'impresario rendait la confiance moins en tière et plus difficiles les engagements.

Pour bien des sujets longues étaient les réflexions, avant de prendre la détermination de contracter avec un directeur ne pouvant lui promettre, leur assurer qu'une quatre mois d'exercice, puisque lui-même n'était pas sûr de plus longue existence directoriale.

Fais une autre considération se présentait : le côté disciplinaire. Arrivé à son dernier mois d'exploitation et assez certain d'un renouvellement de bail, de privilège, le très empêché, le trop éphémère directeur, perdait, fait incontestable, presque toute son autorité. Tel ou tel artiste, d'une conscience plus ou moins tolérante, n'avait guère un mot d'impresario qui allait disparaître, lui affirmait une petite clique quelconque.

De là un grand relâchement dans la façon de remplir ses obligations; de là des intrusions de la rue dont souffraient l'administration et le répertoire.

De plus, le directeur hésitant sur son terrain tremblant, ne pouvait entamer d'utiles négociations avec Paris ou la province française, et quand enfin on lui annonçait qu'il était conservé à son poste, le temps s'était écoulé, il était fort en retard sous le rapport des engagements : le dessus du panier avait été copieusement entamé par les confrères arrivés bien avant lui sur le marché artistique.

Dorénavant le directeur de l'Opéra sera plus maître chez lui; plus puissants seront ses moyens de faire prévaloir la discipline, le respect des obligations dans ses coulisses.

Encore, et détail de haute portée: il connaît d'être exposé, ainsi que le cas en est advenu trop fréquemment, à se trouver en présence de pensionnaires—chef-d'emploi ou chef de service—égarés par des conseils toujours funestes; s'imaginant être devenus des rivaux sérieux pour leur directeur, et, dès avant la clôture de la saison théâtrale, ouvrant contre lui—sourdement ou en pleine lumière—les hostilités pour se substituer à lui dans sa situation officielle.

Ce bail triennal qui vient d'être conclu, n'est peut-être pas suffisant encore ; néanmoins il éloigne ces trops réguliers retours des petites intrigues de fin d'année.

Donc Public et Association sont d'accord pour faciliter la voie à M. Maugé ; et les données sur lesquelles on peut déjà se baser nous permettent d'écrire que les choses se présentent de la façon la plus favorable pour la saison à venir.

L'augmentation de 33 1|3 pour cent sur le prix des places a été acceptée à l'unanimité de ceux qui,dans une assemblée publique avaient appelé ce débat ; c'est là un indice significatif de l'excellence. De plus, les places de choix, les places fashionables qui restent encore à prendre et qui seront certainement prises, sont la promesse que la souscription, présentement fort satisfaisante, s'élèvera à un chiffre rémunérateur.

Le courant de l'opinion est bien manifeste ; il est évident que la population de la Nouvelle-Orléans, dans sa généralité, veut sauver la perpétuité de notre scène lyrique française. C'est bien aussi qu'elle estime que M. Maugé peut l'aider dans cette œuvre.

En face de cette attitude de notre public, qu'on nous permette une suggestion, ayant pour objet de pousser M. Maugé à agir plus promptement, plus résolument encore.

En partant, il a chargé M. Charles A. Andrée de continuer, durant son absence, le placement des loges et parquets par abonnements. Or, il est très certain que des abonnés futurs certains sont encore en nombre fort important. Eh bien qu'ils nous permettent de paraphraser le vieux dicton : " Qui donne à temps, donne deux fois " par ces mots : " Qui s'abonne tôt est deux fois utile."

Oui, en inscrivant dès aujourd'hui vos noms sur la feuille de location, vous ne rapprochez pas d'une heure le moment de paiement, mais vous fournissez au directeur une base plus sure, plus tangible. Une fois animé d'un total aussi accru, il sera plus hardi dans ses sacrifices d'argent, s'il en faut faire pour obtenir telle individualité artistique ; à laquelle il serait imprudent de se risquer, avec un abonnement douteux, ne devant se produire qu'à l'ouverture de la campagne.

Donc cette hâte dans la souscription serait tout à la fois un indice et un encouragement pour M. Maugé ; sans compter qu'elle donnerait la confirmation de M. Charles A. Andrée, employé actif, dévoué sans réserve à l'administration qui l'emploie. Il va de soi que M. Andrée ira trouver les amis de l'Opéra afin d'étendre autant que possible le tableau d'abonnement ; mais on pourra le plus le rencontrer au No 192 rue de la Commune.

M. H. Damiens reste le contrôleur de l'Opéra pour la saison 1892-1893 ; marque de confiance qui lui était bien due, pour sa régularité, sa courtoisie, son zèle, ses prévenances dans la façon d'accomplir ses devoirs ; pour la compétence dont il a fait preuve; pour la sympathie générale qu'il a su gagner.

Nous sommes également heureux d'annoncer que M. Victor Nippert est ici le représentant de M. Maugé, auquel il continuera son dévouement des saisons passées.

M. Victor Nippert est fort populaire dans le monde des instrumentistes à la Nouvelle-Orléans ; cette légitime popularité lui facilitera grandement l'œuvre, quand il aura pour devoir de traiter avec eux, de leur offrir des pupitres d'orchestre.

Nous avons déjà exprimé ici le désir de voir réparaître à la rampe du théâtre de la rue Bourbon, vaudeville et comédie. Cela ferait diversion à l'opérette, genre devenu fort onéreux, et dont les nouveautés sont presqu'inabordables pour notre scène, où il ne peut guère être joué que le dimanche.

Le vaudeville va faire sa rentrée ici; et s'il a pour interprètes quelque fine soubrette, quelque comique *empoignant*, comme on dit au théâtre, nous croyons à de fructueuses soirées de dimanche. Le vaudeville avoisé d'opéra-comique est programme essentiellement de goût français.

Mme et M. Maugé quitteront New York, après demain samedi, sur la *Bretagne*. Nous pensons que leur entreprise se ressentira de leurs meilleures auspices ; venue une troupe répondant à l'attente de notre public et la campagne 1892-1893 sera certainement brillante sous le rapport de la spéculation. Notre population américaine est la première à le proclamer : l'opéra français est ici en pleine vogue.

L. PLACIDE CANONGE.

Aux examens de jeunes filles :

—Mademoiselle, pouvez-vous me dire ce que c'est qu'une soeyclopédie ?

Le candidate, (avec aplomb).—Oui, monsieur, c'est l'histoire des cyclopes!

Mariage

On annonce le prochain mariage de M. Onofre Narro, de Mexico, courtier et banquier, et de Mlle Stella Théard, charmante fil'e de Jos. O. Théard et de Julie Cassard, c'est à dire appartenant à deux des familles les plus anciennes, les plus distinguées de la Nouvelle-Orléans.

M. Onofre Narro occupe aussi une position considérable dans le monde commercial de Mexico.

La bénédiction nuptiale sera donnée à la Cathédrale St-Louis, lundi prochain 28 mars, à 5 heures.

Nos meilleurs souhaits aux futurs.

Conférence.

Aujourd'hui aura lieu, à l'Hôtel Royal, la Conférence de Mme Sherwood, au bénéfice du Shakspeare Alms House Infirmary.

La Conférencière dont le mérite est réel, a pris pour sujet : *L'art moderne français* : thème riche et qu'elle ne manquera certainement point de faire valoir.

Cette matinée littéraire, intéressante à tous les points de vue, commencera à 3 heures et demie dans le Salon des Dames, de l'Hôtel Royal, que le colonel R. E. Rivers a bien voulu mettre à la disposition du comité exécutif.

Prix du billet, $1.

Voir l'annonce à la première page du journal.

Grand Opera House.

En ce moment c'est le ministréliame qui tient la corde, et très jolment au Grand Opera House. Il y est, du reste, représenté par une soupgaule qui ne manque jamais d'être bien triée : les Primroses & West Minstrels. Leur réputation date de loin déjà; une fois de plus ils s'en montrent dignes.

Leurs succès sctu-ls sont dus aux nombreux sujets amusants que compte la troupe ; à ses attrayants programmes qui se déroulent sans aucun entr'acte et permettent, par conséquent, au public de ne pas s'attarder trop au théâtre; d'en avoir le plaisir sans la fatigue.

Le Grand Opéra House promet à ses habitués des spectacles jusqu'au mois de juillet ; mais en attendant que la nouvelle série en recommence, rappelons que la clôture régulière a lieu après demain soir. Jusque là le même programme sera répété.

L'affaire de tous.

—Ce qui est l'affaire de tout le monde, n'est l'affaire de personne dit un vieil adage ; mais c'est l'affaire de toute femme délicate de rechercher la santé alors que le moyen de l'obtenir lui est facile. Il n'est pas d'exemple raisonnable de demeurer malade lorsque vous savez que le Creole Female Tonic vous guérira.

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

UN CHIEN CHANGÉ EN NOURRICE.

Déjà un personnage de vaudeville à émis cette grande vérité, qu'on n'imagine pas un cure par le même système d'éducation que celui employé pour les serins, et ce comprit parfaitement l'auditeur de ce savant, qui, d'ailleurs, était un pacha parfaitement imbécile.

On ne saurait donc reprocher à M. Grimaud de trop s'avancer en déclarant qu'un petit enfant et un petit chien, tous deux nouveau nés et privés de leur mère, ne sauraient être allaités de la même façon, et, pour faire comprendre sa pensée par un exemple, il cite l'emploi du biberon qui est inapplicable au petit chien.

Il reste, il est vrai, la nourrice prise dans deux espèces différentes de mammifères ; aussi est-ce à ce parti que s'est arrêté M. Grimaud, et il a choisi une petit chienne au sein maternel d'une nourrice à quatre pattes.

Il soutenait, aujourd'hui, devant le Tribunal de police correctionnelle, que le chien qu'on lui a rendu n'est pas celui qu'il a confié ; un " homme de loi" lui a dit qu'il y avait, dans ce fait, un abus de confiance des mieux caractérisés, et fort de cette consultation juridique, il a assigné M. Cabus, propriétaire de la chienne.

M. Grimaud ayant fait un long voyage, depuis le jour où il a confié son petit chien à une étrangère, M. Cabus est très fort pour soutenir qu'il a restitué cet animal devenu grand ; le plaignant soutient que ce n'est pas le même ; de sorte qu'il s'agit de savoir si, oui ou non, le chien a été changé en nourrice, comme un héros de mélodrame du vieux genre.

Il est notoire, dit M. Grimaud, qu'un animal à qui j'avais donné le nom de Pium et qui répond au nom de Turban, n'est pas le même.

M. Grimaud, qui qualifie ce raisonnement de "question de droit", est invité à s'expliquer sur le fait, et voici, alors ce qu'il déclare :

La chienne de M. Cabus et la mienne devinrent mères à peu près à la même époque ; la première était de la race des chiens de bouchers ; la mienne était une terre neuve greffée de bonne dogue. La pauvre bête mourut en donnant le jour à ses petits, dont un seul vécut, circonstance qui donnait plus de prix à l'acquisition animal, dont l'espèce, on le sait, est fort recherchée et fort chère. Je me trouvai fort embarrassé ; je n'aurais pas voulu perdre mon petit chien pour 500 francs. Un enfant, on peut l'élever au biberon, je ne pouvais pas employer le même procédé.

M. LE PRÉSIDENT.—Le fait est simple et peu à séduire à quelques mots; il est inutile de l'entourer de détails qui troublent l'audience.

M. GRIMAUD.—J'y arrive, monsieur le président : Je vais trouver M. Cabus et je le prie de faire allaiter mon petit chien par sa chienne, en prenant toutes les précautions pour empêcher un individu qui lui lait avait jeté une pierre.

L'agent George Fruthaller du deuxième precinct, accusé d'être entré dans un café, et de ne pas avoir arrêté un individu accusé de voies de fait, est condamné à perdre 10 jours.

Le Board acquitte l'agent M. McCarthy du cinquième precinct accusé de s'être absenté sans autorisation.

L'affaire des sergents Cooper et Klotter et de l'agent Fitzgerald, accusés d'être entrés dans un café, est remise à huitaine.

L'agent Arthur Boisdoré donne sa démission.

Le sergent Day informe le Board que l'installation du système d'alarmes du wagon de police, est terminée à Alger.

Les agents suivants qui ont été malades, reçoivent moitié salaire :

Dan Morau, 2 jours ; James Fordyce, 14 jours ; caporal Dolhonde, 8 ; caporal John Heinemeyer, 12 ; C. Fogarty, 3 jours ; Hainey, 30 jours ; V. J. Piette, 6 jours ; et F. Corcoran, 13 jours.

Le caporal Merris qui a été souffrant pendant 17 jours, par suite de blessures qui lui ont été infligées par un nègre qu'il essayait d'arrêter, reçoit plein salaire.

L'opérateur surnuméraire Culitt demande un délai de deux mois pour payer l'amende à laquelle il a dernièrement été condamné par le Board.

Un comité composé de MM. Drolla, Beauham et Demorueille, est chargé de fixer la date à laquelle les agents devront porter leur uniforme d'été.

Inspection des pompiers.

Conformément à la décision prise par le Fire Board, l'inspection de la moitié du corps de pompiers a eu lieu hier, à 3 heures P. M. Les pompiers des premier et deuxième districts se sont formés en face du Canal, près St-Charles, et par cette rue se sont rendus au Lac Circle. En passant devant l'Hôtel-de-Ville, on se trouvaient le Maire et les Commissaires, ils ont été inspectés.

Ils sont passés une première fois à pied coiffés du casque, et au retour ils ont défilé avec le casque et chacun à leur poste sur les échelles ou les pompes.

Les commissaires se sont montrés satisfaits de la tenue des hommes et de l'entretien des appareils.

Ont figuré dans ce défilé deux extincteurs chimiques, quatre voitures d'échelles, une échelle volante, dix-neuf pompes et 175 hommes.

L'inspection de l'autre moitié du corps de pompiers aura lieu aujourd'hui à 3 heures P. M.

Coupable.

—Dick Russell, le malfaiteur qui fut arrêté par le Maire, alors qu'il se préparait à voler dans une résidence de la rue St-Charles, a comparu hier matin devant la Cour Criminelle et a été reconnu coupable.

DR. PRICE'S
Cream Baking Powder.

En concurrence dans des millions de familles. Le premier de tous depuis 40 ans

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1892.—Indications pour la Louisiane :Pluies légères vents d'est.

Température du 23 mars 1892.

Thermomètre de E. A. L. CLAUDEL, Opticien. No 142 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
Coup. a matin.....	68	19
Midi.....	80	24
3 P. M.....	70	19
6 P. M.....		

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariage.

Paul C. Courteau, Jr. à Mlle Eleanore Mercourt.

Alfred Rurras à Mlle Stella Darel.
Peter Johnson à Mlle Mary McDevitt.
Dr Wm Henry Woodhalland à Mlle Cornelia Vondenbleek.
Charles Joachim à Mlle Louisa Young.

Naissances.

Mme Jos. Boards, un garçon.
Mme Guiseppe Cavasso, un garçon.
Mme Ralph R. Stall, une fille.
Mme William Beverung, une fille.
Mme Auguste Bincharin, un garçon.
Mme John Burke, un garçon.
Mme Leonhard Hael, un garçon.

Décès.

Albert Augustin, 5 ans, 241 rue Terpsicore.
Constantine Minardet, 72 ans, Asiles des Petites Sœurs des Pauvres.
Mme Jules Kenaley, 30 ans, 8 1|2 rue Union.
Paul Demons, 9 mois, coin Jefferson et Dorbon.
Adolph Hubbard, 1 an, 480 rue Peydras.
Mlle Julia K. Whipple, 24 ans, 31 rue Bourbon.
Mlle Alice Eunice Clark, 51 ans, 431 rue Carondelet.
Timothy McEvry, 60 ans, 76 rue Calliope.
Mlle Nora Mauleph, 27 ans, 68 rue Galvaire.
Robert Fross, 2 ans, Asile des Orphelins de St Vincent.
Mme Vève F. Chapin, 78 ans, coin Ste-Anne et Bourbon
William Norman Walker, 5 ans, 170 rue Philip.
Annie Doty, 29 ans, 360 rue Troisième.
Peter Martin, 30 ans, 17 rue Congress.
Daniel Davis, 58 ans, 158 rue Chippewa.
Estelle Lovius, 5 ans, rue St-Denis, sarre Première et Deuxième.
John Zimmer, 2 ans, 522 rue Camp.
Mme Elizabeth Dunsmore, 49 ans, 267 avenue Tulane.
Thomas Seay, 52 ans, rue Quatrième, entre St-Patrick et St David.

ELECTIONS.

Le résultat en ville et dans les paroisses.

Les partisans de M. McEnery affirment que dans les paroisses, la majorité de M. Foster ne sera pas aussi importante comme on l'avait annoncé le soir même de l'élection.

D'autre part, les partisans de M. Foster persistent à affirmer que leur candidat sera élu. Ce n'est que très lentement que l'on avance dans le travail du dépouillement du scrutin.

Il n'y a encore que très peu de paroisses dont les chiffres le résultat définitif a été obtenu. Dans la plupart des autres il manque plusieurs wards, enfin il en est qui n'ont encore envoyé aucun résultat.

Dans de semblables circonstances il n'est donc facile de dresser une liste donnant une idée exacte de la situation, les chiffres qui y figureraient pouvant être modifiés en faveur de l'un ou de l'autre candidat par les retours ultérieurs de précincts manquant encore.

En tout cas on peut affirmer que la majorité de M. McEnery, s'il est élu, sera considérablement diminuée. car la plupart des paroisses offrent des résultats favorables à M. Foster, et celui-ci doit jusqu'à présent McEnery par une majorité de 1,200, qui sera peut-être modifiée par les derniers retours, mais on attend encore le résultat des paroisses du Nord qui donneront paraît-il une majorité à M. Foster.

Les partisans de celui-ci comptent sur son élection par une majorité de 2,000 voix au moins.

La majorité de M. McEnery en ville a été de 11,177.

Cour Civile de District.

L. Krower & Co. contre Geo. Gemming pour $506 28.

Gordon Smith demande l'émancipation.

Les successions de F. Jung et Catherine Gangloh sont ouvertes.

Cour Criminelle.

—Mason Jones, coups et blessures ; et J. P. Morris, larcin. Ordonnance de non lieu.

La Cour Criminelle et la Cour Civile ont ajourné par respect pour la mémoire de M. Randell Hunt.

Police Board.

—Les membres du Police Board se sont réunis hier soir à 7 heures 30, sous la présidence du colonel Denis. MM. Beanham, Drolls, Horne, le secrétaire Dommand, le chef Gaster, son Piam et qui répond au nom de Turban, n'est pas le même.

Après la lecture des minutes, on procède de suite à l'audition des cas. Le premier est celui des agents Jos Whitman et M. J. Nolan, du sixième precinct, accusés de négligence, pour avoir arrêté deux enfants et ne pas avoir porté d'accusation contre eux, sont réprimandés et condamnés à perdre deux jours.

L'agent Martin Geis, du neuvième precinct, accusé d'inconduite pour s'être présenté au poste du neuvième precinct légèrement ivre, est condamné à perdre trois jours.

On condamne à perdre 15 jours, l'agent Eugène Williams du 2me precinct, accusé d'inconduite, pour avoir frappé un nommé Doubenty qu'il avait mis en état d'arrestation.

Le capitaine Chris. Collein, du 6me precinct, accusé d'avoir frappé un nommé Richiner, qui gênait les mouvements des pompiers, à un incendie, rue Chippewa, est réprimandé.

On destitue l'agent R. W. Brooks, du huitième precinct, accusé d'inconduite pour avoir tiré deux coups de revolver en l'air, pour essayer d'arrêter un individu qui lui avait jeté une pierre.

L'agent George Fruthaller du deuxième precinct, accusé d'être entré dans un café, et de ne pas avoir arrêté un individu accusé de voies de fait, est condamné à perdre 10 jours.

Le Board acquitte l'agent M. McCarthy du cinquième precinct accusé de s'être absenté sans autorisation.

L'affaire des sergents Cooper et Klotter et de l'agent Fitzgerald, accusés d'être entrés dans un café, est remise à huitaine.

L'agent Arthur Boisdoré donne sa démission.

Le sergent Day informe le Board que l'installation du système d'alarmes du wagon de police, est terminée à Alger.

Les agents suivants qui ont été malades, reçoivent moitié salaire :

Dan Morau, 2 jours ; James Fordyce, 14 jours ; caporal Dolhonde, 8 ; caporal John Heinemeyer, 12 ; C. Fogarty, 3 jours ; Hainey, 30 jours ; V. J. Piette, 6 jours ; et F. Corcoran, 13 jours.

Le caporal Merris qui a été souffrant pendant 17 jours, par suite de blessures qui lui ont été infligées par un nègre qu'il essayait d'arrêter, reçoit plein salaire.

L'opérateur surnuméraire Culitt demande un délai de deux mois pour payer l'amende à laquelle il a dernièrement été condamné par le Board.

Un comité composé de MM. Drolla, Beauham et Demorueille, est chargé de fixer la date à laquelle les agents devront porter leur uniforme d'été.

Accident.—Hier matin, à 11 heures 30, Pat Egan, âgé de 50 ans, employé à bord du steamer *Astromar*, amarré au pied de la rue St-Pierre, a eu la jambe droite cassée par la chute d'une balle de coton.

Vol.—Hier matin, entre minuit et 1 heure, Dan Horin, mécanicien du steamboat *Natchez*, a été attaqué, au pied de la rue Gravier, par un nègre qui lui a volé une montre en argent évaluée $40.

Menus faits.—Un nommé John Hein, âgé de 75 ans, natif d'Allemagne, a été trouvé mort hier chez lui, coin Elizardi et Dauphine.

—Nous avons sous les yeux un *Souvenir douloureux des temps de la guerre*, un bref bien intéressant.

Il y a de cela bien longtemps,—c'était en 1864 ; deux ans après que les Fédéraux se fussent emparés de la Nouvelle Orléans et qu'ils étaient possesseurs paisibles et incontestés de leur conquête,—un ordre du gouverneur militaire, M. Hahn, révoquait, sans qu'on ait jamais su pourquoi, l'Hon. W. W. Handlin, alors juge de la 3me Cour de District. M. Handliu avait été bien et dûment nommé et, depuis lors, remplissait ses fonctions à la satisfaction de tous, quand cet ordre du gouverneur Hahn, le destitua, sans forme de procès, sans qu'on ait jamais pu savoir pourquoi. Deux fois, il attaqua en dommages-intérêts ; deux fois il fut débouté. C'était, paraît-il, les Etats-Unis qu'il devait poursuivre directement, puisque l'homme qui l'avait injustement destitué, était un fonctionnaire fédéral.

L'Hon. Handlin est un homme d'une grande valeur intellectuelle, honnête homme au savant, un scholar, comme aiment à dire les anglais, qui a été victime d'un des actes les plus arbitraires que l'on ait commis à cette époque néfaste. Espérons que, cette fois, il aura gain de cause et que justice lui sera hautement rendue.

—A 10 heures du matin, Wm Lang, un nègre qui travaillait à bord du steamship *Governor* s'est blessé à la hanche gauche.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Mort de M. Ferdinand Herbidenne.

Paris, 23 mars—M. Ferdinand Harbidenne, le fondeur de bronze bien connu, est mort hier.

Effet de l'abus de la morphine.

Lyon, 23 mars—Le Dr Porterat, jeune médecin attaché à l'hôpital central en cette ville, à la suite de nombreuses expériences sur sa personne avec de la morphine, s'est récemment administré à dix centigrammes. Vendredi dernier, étant sous l'influence de la morphine, il a tué sa femme, s'imaginant qu'elle s'écartait de ses devoirs, puis il s'est tiré un coup de revolver à la tête. Le malheureux est mort aujourd'hui.

Menus faits.

Paris, 23 mars—Le trois pour cent est coté à 98 francs 35 centimes.

Traité d'extradition avec les Etats-Unis.

Paris, 23 mars—M. Ribot, ministre des affaires étrangères et M. Ricard, ministre de la justice ont soumis au cabinet le texte d'un traité d'extradition avec les Etats Unis.

Le ministre des Etats-Unis, M. Whitelaw Reid.

Paris, 23 mars—M. Whitelaw Reid, ministre des Etats-Unis et Mme Reid ont dîné hier soir avec le comte Daussely (?), arrière petit-fils du marquis de Lafayette. Les invités incluaient tous les descendants de Lafayette actuellement à Paris.

Subséquemment M. et Mme Reid ont assisté à une réception d'adieu donnée en leur honneur par le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie en France.

Ce soir M. Whitelaw Reid a un banquet donné par les artistes américains.

Sir Edward Watkin.

Londres, 23 mars—Le journal *Chronicle* annonce le mariage prochain de Sir Edward Watkin avec la veuve de M. Ingram, fondateur du *Illustrated London News*. Mme Ingram a 33 ans.

Le Gouverneur de Victoria.

Melbourne, 23 mars—Le comte de Hopetown, gouverneur de Victoria, a ouvert aujourd'hui, avec beaucoup de cérémonie, le dock West Melbourne, qui est le plus grand de l'ouvre au monde. A l'exception du dock Cavendish à Barrow, Angleterre.

La crise ministérielle à Berlin.

Londres, 23 mars—Le correspondant du *Times* à Berlin, dit : Un compromis professionnel peut être effectué en nommant comme premier ministre, un homme d'un caractère pliant, qui se contenterait de suivre à la lettre les instructions du chancelier Von Caprivi.

Mais ce n'est guère le moment de mettre une simple figure de bois à la tête du conseil prussien, et ce n'est pas faute d'en trouver un premier de distinction qui veuille accepter une pareille position.

Le retrait du général Von Caprivi comme premier ministre équivaudrait à un aveu qu'il a échoué dans l'administration, pour essayer d'arrêter un individu qui lui lait avait jeté une pierre.

L'agent George Fruthaller du deuxième precinct, accusé d'être entré dans un café, et de ne pas avoir arrêté un individu accusé de voies de fait, est condamné à perdre 10 jours.

Le Board acquitte l'agent M. McCarthy du cinquième precinct accusé de s'être absenté sans autorisation.

L'affaire des sergents Cooper et Klotter et de l'agent Fitzgerald, accusés d'être entrés dans un café, est remise à huitaine.

L'agent Arthur Boisdoré donne sa démission.

Le sergent Day informe le Board que l'installation du système d'alarmes du wagon de police, est terminée à Alger.

Les agents suivants qui ont été malades, reçoivent moitié salaire :

Dan Morau, 2 jours ; James Fordyce, 14 jours ; caporal Dolhonde, 8 ; caporal John Heinemeyer, 12 ; C. Fogarty, 3 jours ; Hainey, 30 jours ; V. J. Piette, 6 jours ; et F. Corcoran, 13 jours.

Le caporal Merris qui a été souffrant pendant 17 jours, par suite de blessures qui lui ont été infligées par un nègre qu'il essayait d'arrêter, reçoit plein salaire.

L'opérateur surnuméraire Culitt demande un délai de deux mois pour payer l'amende à laquelle il a dernièrement été condamné par le Board.

Un comité composé de MM. Drolla, Beauham et Demorueille, est chargé de fixer la date à laquelle les agents devront porter leur uniforme d'été.

La reine Victoria à l'hôtel Costebelle.

Hyères, 23 mars—Une forte garde est postée autour de l'hôtel Costebelle, situé à deux milles de cette ville et où séjourne la reine Victoria.

Il est impossible, à moins d'y être autorisés, d'approcher de l'hôtel. Un plaisant incident a eu lieu hier à cause de la façon stricte dont celui-ci est gardé.

Le duc de Connaught, troisième fils de la reine, était à une petite distance de l'hôtel, lorsque la sentinelle lui a crié halte, et les gardes ont refusé de le laisser entrer à l'hôtel. Ceux-ci ne le reconnaissaient pas.

Le duc ayant persisté à voir la reine, les gardes menacèrent de l'arrêter. L'incident devenait très sanssant, lorsque le duc eut l'idée de dire qui il était. Les gardes se sont confondus alors en excuses et l'ont laissé passer.

Rétention.

Berlin, 23 mars — Aujourd'hui le Reichstag a référé à un comité le bill qui pourvoit à un crédit supplémentaire de 2,500,000 marcs pour l'exhibition allemande au World's Fair de Chicago

Condamnation.

Cork, 23 mars—Joseph Joyce, un partisan de la section parnellite du parti parlementaire irlandais, a été condamné aujourd'hui à être pendu pour le meurtre de Patrick O'Leary, un anti parnellite.

Incendie désastreux.

Berlin, 23 mars—Un grand incendie a éclaté à Immehausen, ville d'environ 1,300 habitants, à Hesse, Nassau.

Déjà 300 maisons et plusieurs écuries ont été la proie des flammes.

Le meurtrier Deeming.

Londres, 23 mars—Les calmes que le meurtrier Deeming a envoyé à Plymouth, ont produit l'effet désiré. Ils ont réclamés, renfermant du linge appartenant à sa femme et à ses enfants. Sur quelques vêtements il y avait des taches de sang.

Perth, Australie, 23 mars—Deeming sera envoyé à Melbourne où il sera jugé pour le meurtre de sa femme à Windsor.

Rumeur—Le comte Kalenburg.

Berlin, 23 mars—Le bruit circule dans les cercles parlementaires, que le général Von Caprivi a rendu visite à l'empereur Guillaume, afin de recommander le comte Kalenburg, comme chancelier et comme premier ministre intérimaire.

Toute la presse s'oppose à la séparation des fonctions du chancelier de celles de premier ministre.

La nouvelle que le comte a accepté la présidence du conseil prussien qui lui a été offerte, est confirmée.

Le chancelier Von Caprivi a donné cette après midi un dîner officiel. Parmi les invités figuraient plusieurs membres du cabinet, les principaux représentants diplomatiques et quelques membres de Bundesrath.

Soulèvement de Malais à Papoug.

Singapore, 23 mars—On rapporte que le soulèvement de Malais contre le joug anglais à Papaeg, est un mouvement beaucoup plus formidable qu'on l'avait d'abord supposé

Il y a quelques temps, le ministre résident anglais et le sultan, avec un corps de soldats malais, sont partis de Pula Tewek, pour Temerloh, pour agir contre Horang Kiahir, le chef insoumis.

La force anglaise est commandée par le major McCallum.

La bande ouvert ici aujourd'hui, qu'une force imposante de malais a attaqué Temerloh et capturé cette station. Nombre d'agents de police ont été tués, dit-on, pendant le combat.

Accident de chemin de fer. Dix-sept personnes blessées.

Cincinnati, Ohio 23 mars—Le train de Ohio and Mississippi R R. de St-Louis, dû ici ce matin, est arrivé en retard de quelques heures, à cause d'une collision qui a eu lieu à Odin, Ills entre le train de Ohio et Mississippi et un train de frêt.

Il y avait 17 passagers à bord, et tous ont été blessés, mais aucun d'eux grièvement.

Voici la liste des blessés :

H. B. Andrews, Lawrenceburg, Ind.
Henry Fleishman, Olney, Ill.
A. C. Francher, Troy, Ill.
W. R. Hoagland, Chicago.
Miss C. E. Jenkins, Flora, Ills.
Charles Klepper Washington, Ind.
R N McConley, Olney, Ill.
R McClure, Salem, Ill.
A. H. Moore, Indianapolis, Ind.
Mme S. W. Meyers, Elk City, Kas.
Mlle M. L. Robinson, Virginia.
Charles Rutledge, Switzerland, Ind.
James A. Scudder, Terre Haute, Ind.
M. V. Thompson, chauffeur du Ohio & Mississippi.
J. H. Ward, Lawrenceville.
S. D. Wicktin, Fairfield, Ill.
R. F. Wires, Lancaster, Ohio.

Association de Banqueroute Nationale

St-Louis, 23 mars—Une assemblée du comité exécutif de l'Association de Banqueroute Nationale a eu lieu ici hier.

Les officiers et les membres des comités ont été à ce comme suit :

Président—Vice-présidents John C. Rush, Mobile ; John B. Lavert, Nouvelle Orléans ; Thomas J. Semmes, Nouvelle-Orléans ; Gayler B Clark, Mobile.

Membres du Comité Congressionnel—Ernest B. Kruttschnitt, Nouvelle Orléans ; Eaton L. Bowers, Baie St Louis, Miss. ; Walter C. Flower, Nouvelle Orléans et Gregory L. Smith, Mobile, Ala.

Membres du Comité de finances—Joseph D. Secout, San Francisco ; Raymond B. Mosher, Nouvelle Orléans ; Samuel Brown, Mobile ; Frédéric O'Dendahl, Nouvelle-Orléans et Charles J. Hughes, Mobile.

Le gouverneur McKinley.

Canton, Ohio, 23 mars—Le gouverneur McKinley et sa femme, sont partis ce matin pour Columbus.

Il a reçu une lettre de Canton, du Sénateur Chandler, de Rhode Island, l'invitant d'une façon pressante, et insistant presque sur sa présence à une assemblée qui doit avoir lieu le 31 mars à Providence.

Le gouverneur McKinley a refusé une invitation au banquet du Club Républicain des Jeunes Gens du Tennessee, à cause d'autres engagements qu'il a, et il a reçu un télégramme d'un comité spécial disant que le banquet sera ajourné jusqu'à la date à laquelle il sera libre de pouvoir y assister.

Le gouverneur ne pourra fixer cette date qu'après son retour à Colombus.

Le Col. Daniel S. Lamont.

New York, 23 mars—Un journal du matin dit, que le Col. Daniel S. Lamont est sérieusement malade depuis deux semaines.

Il n'est pas encore hors de danger, et depuis samedi dernier les médecins sont constamment à son chevet. A son retour du Sud, M. Lamont était si faible, qu'il a fallu le transporter sur un brancard de la voiture à son lit.

Mariage royal projeté.

New-York, 23 mars—Il y a des raisons de croire, dit une dépêche de Londres, qu'un mariage aura lieu sous peu entre Prince George de Galles et la princesse Alix de Hesse, sur on sait que la reine est très en faveur de cette alliance.

Le bruit court qu'il y a trois ans, la princesse Alix était engagée avec le czarewitch, et que plus tard on la fiançait à l'un de ses Cousins, dont elle doit épouser, croit-on, le frère.

La princesse Alix qui est âgée de 20 ans, visitera l'Angleterre au commencement de mai, et sera reçue par la reine Victoria à Windsor, Balmoral et Osborne, où elle séjournera quelque temps.

Nouvelles mexicaines. Le général Martin Gonzales, chargé d'une mission privée aux Etats Unis.

Mexico, 23 mars—Le général Martin Gonzales, chef d'état major du président Diaz, est parti pour les Etats-Unis, chargé d'une mission privée.

On pense qu'une colonie japonaise sera établie dans la Sonore.

—Le gouvernement a approuvé le contrat avec Delfin Sanches, pour l'extension du chemin de fer inter-océanique jusqu'au Pacifique,

Des rumeurs non confirmées annoncent que Vallarata sera fait ministre des communications; l'ex président Gonzales, ministre de la guerre et Justo Benitz, ministre des travaux publics. Les affaires s'amélioreront.

Le croiseur américain Boston.
Mme Renota.

San Salvador, 23 mars—Le croiseur des Etats-Unis *Boston* est arrivé hier à La Libertad.

Mme Renota, femme du président, est partie aujourd'hui de cette ville pour faire une tournée aux Etats-Unis et en Europe. Elle est accompagnée de son père, M. Marroquin et se sœur Sofia Marroquin.

Grand démenti relativement à une alliance entre les Etats-Unis et la République Argentine.

Buenos Ayres, 23 mars—On dément maintenant dans les cercles officiels qu'une alliance ait été projetée avec les Etats Unis, et le ministre de la République Argentine rappelé de Washington.

On croit généralement que l'amiral Walker a touché la question d'une pareil le alliance lundi dernier au président Pellegrini, pendant la visite de celui-ci à l'escadre américaine à